

fidèles de son diocèse une lettre et une ordonnance concernant la recherche des écrits des servantes de Dieu, sœur Thérèse de Saint-Augustin et ses compagnes, Carmélites de Compiègne.

Sœur Thérèse la sainte et ses compagnes ont écrit une des plus belles pages des annales de l'ancien monastère de Compiègne.

Arrêtées à Compiègne, amenées à Paris et enfermées à la Conciergerie, ces religieuses, dont l'unique crime avait été de protester contre un serment qu'on leur avait extorqué, avaient entendu avec calme la sentence de mort ; c'est en chantant le *Te Deum* qu'elles se rendirent à l'échafaud, le 17 juillet 1794, et consommèrent leur sacrifice.

— PARIS. — *A la mémoire de Pie VII.* — On vient de poser, en l'église Saint-Sulpice, une plaque en marbre blanc surmontée des armes pontificales du Pape Pie VII. Elle se trouve placée sur le pilier qui touche la sacristie des mariages.

En voici la traduction.

« Cette église Saint-Sulpice venait à peine d'être rendue au culte, après la grande révolution, que Notre Saint-Père le Pape Pie VII, qui était l'hôte des Parisiens, daigna l'honorer de sa visite, l'une des premières qu'il fit aux églises de la capitale, le 23 décembre 1804.

Il y est revenu le 2 février de l'année suivante, pour y sacrer les évêques de Poitiers et de La Rochelle.

Afin de consacrer la mémoire d'un si grand événe-